

DISPOSITIONS IMPORTANTES

▪ DATE BUTOIRE DE PAIEMENT DE LA SCOLARITE : FIN DECEMBRE

(Au-delà de cette date, tout élève n'ayant pas soldé sa scolarité est exclu).

- Les paiements s'effectuent en espèce uniquement à la caisse de St Cyrille
- Pour tout paiement, exigez un reçu daté et signé de l'économat
- Aucun autre reçu ne doit être accepté
- Tous frais engagés (scolarité et inscription) ne sont ni remboursables ni transmissibles.

**Les inscriptions et réinscriptions commencent
le 27 juillet 2021 et se poursuivent tous les
jours ouvrables de 08H à 14H 30 min**

NB : EVITER LES INTERMEDIAIRES

- Ne pas payer la scolarité dans les mains du personnel de l'école.
- Date limite de paiement de la scolarité au plus tard le 05 du mois suivant
- La présence de l'élève est obligatoire à l'inscription.

« La force éducative »

BONNE ANNEE SCOLAIRE 2021-2022



RENTREE SCOLAIRE 2021 – 2022

COLLEGE SAINT CYRILLE BINGERVILLE

**Enseignement général
de la 6^{ème} à la Terminale A et D**

Code inscription en ligne: 000291

Cell. : 01 01 83 79 35 / 05 44 60 71 22

Site web: www.groupescolairesaintcyrillebingerville.com

DOSSIERS & FOURNITURES OBLIGATOIRES

A L'INSCRIPTION

- Le dernier bulletin de note et/ou la fiche cursus pour tous les élèves.
- **Le reçu de l'inscription en ligne (Obligatoire).**
- Une chemise de dossier (chemise à rabat) pour les nouveaux élèves (Obligatoire à l'inscription).
- Deux copies originales d'extraits de naissance récents pour les élèves de (3^e et Tle) et une copie d'extrait de naissance pour les nouveaux élèves.
- **1000 f** : pour les photos d'identité (uniquement les élèves de 3^{ème}, de Tle et les nouveaux élèves) à payer à la comptabilité de l'établissement (**Obligatoire**)
- Un livret scolaire pour les élèves de 6^e (**Obligatoire**)
- Deux boîtes de craies blanches (**Robert Color**) pour les élèves de 6^e et 5^e (**Obligatoire**), à déposer à la comptabilité.
- une boîte de craie de couleur (**Robert Color**) pour les élèves de 2^{nde} et 1^{ère} (**Obligatoire**) à déposer à la comptabilité.
- Une rame de papier (**Navigator, Smart, Paper one, Laser**) pour les élèves de, 4^e, 3^e et Tle (**Obligatoire**) à déposer à la comptabilité.

NB : JUPE : Longueur à cinq centimètres au-dessous du genou

PANTALON : Bas droit, Ceinture normale, Longueur normale (à la cheville)

INSCRIPTION ET REINSCRIPTION :

- **AFFECTES : 55 000 F**

Versement obligatoire à l'inscription

DROIT D'EXAMEN : 3^{ème} 10 000 F / T^{le} 15 000 F

(Paiement obligatoire à l'inscription).

- **NON AFFECTES**

NOTRE GRILLE DES PAIEMENTS DE LA SCOLARITE

| CLASSES | 1 ^{er} Verst à l'inscription | 2 ^e Verst Fin Oct. | 3 ^e Verst Fin Nov. | 4 ^e Verst Fin Déc. | TOTAL N SCOLARITE |
|-------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| 6 ^e - 5 ^e | 70. 000 | 25. 000 | 20 000 | 10. 000 | 125. 000 |
| 4 ^e | 70. 000 | 35. 000 | 20 000 | 10. 000 | 135. 000 |
| 3 ^e | 70. 000 | 35. 000 | 25. 000 | 10. 000 | 140. 000 |
| 2 nd et 1 ^{ere} | 80. 000 | 35. 000 | 30. 000 | 15. 000 | 150. 000 |
| Tle | 80. 000 | 40. 000 | 30. 000 | 20. 000 | 170. 000 |

FRAIS ANNEXES (AFFECTES, NON AFFECTES) = 15.000 F

(Macaron, Infirmerie, Tenue de sport). **Obligatoire à l'inscription.**

L'usage du téléphone portable est strictement interdit au sein de l'établissement